

Echos des Stocks Alimentaires

Bulletin d'information trimestriel de la Réserve régionale de sécurité alimentaire de la Cedeao

N° 4 # Septembre 2018



Dans ce numéro

Editorial	02
Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Cedeao s'approprient la Réserve régionale de sécurité alimentaire	03
La Cedeao exprime la solidarité de la région au Niger et au Burkina Faso à travers une remise de produits alimentaires	04
La Cedeao forme des techniciens supérieurs en instruments et micro-informatique	05
Le Cadre Harmonisé, un outil d'aide à la décision à pérenniser	05
La Cedeao renforce les capacités des organisations paysannes pour contribuer à l'approvisionnement de la Réserve régionale de sécurité alimentaire	06
Le Réseau des structures publiques en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire (Resogest) désormais institutionnalisé	07
La Réserve régionale de sécurité alimentaire en bref !	07



Equipe de rédaction

Directeur de publication

Ousseini Salifou

Rédacteur en Chef

Francis Dabiré

Comité de rédaction

Francis Dabiré

Alain Sy Traoré

Ablassé Bilgo

Mohamed Zongo

Richard Guissou

Konlani Kanfitin

Mitowanou E. Koffi-Tessio

Dade Haya

Koffi Emmanuel Glé

Moussa Mama

Malick Lompo

Jonas Alagbé

Nahmsath Yabouri

Septime Houssou-Goé

Alex Djabigou

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

83, rue de la Pâturage
(Super TACO), Lomé, TOGO

Tél. +228 22 21 40 03

araa@araa.org

www.araa.org

E d i t o

Chers Partenaires,

Le recours aux stocks physiques de la Réserve régionale courant 2017 et 2018 par plusieurs pays en situation alimentaire difficile pour une assistance humanitaire en vivres traduit l'appropriation de cette Réserve par la région d'une part, et toute l'importance du rôle de ce dispositif de solidarité régionale d'autre part.



Monsieur **Ousseini Salifou**,
Directeur exécutif de l'ARAA

En effet, les interventions de la Réserve régionale de sécurité alimentaire au Niger le 7 août 2018 avec 6 528 tonnes de céréales et au Burkina Faso le 9 août 2018 avec 4 303 tonnes de céréales constituent respectivement la deuxième et la troisième après celle de 1 130 tonnes de céréales par la Cedeao, le 8 août 2017 à Maiduguri, en solidarité avec les populations du Nord-Est du Nigeria. Elles illustrent également la pertinence d'un outil d'intervention régionale rapide

permettant de renforcer les capacités de réaction nationale. La Réserve régionale entre ainsi dans une phase mémorable de son opérationnalisation.

Les appuis sont jusque-là constitués de produits vivriers locaux, produits en Afrique de l'Ouest par des producteurs ouest-africains et achetés auprès de ces derniers ou auprès des commerçants, conformément à la volonté des dirigeants de l'espace communautaire de promouvoir la production et la transformation agricoles locales. Ces appuis s'inscrivent bien dans la poursuite des principaux objectifs poursuivis par la Cedeao, à savoir : (i) apporter rapidement la solidarité de la Communauté aux populations des pays en situation alimentaire difficile suite à des campagnes agricoles déficitaires ou à des catastrophes naturelles et (ii) construire progressivement un marché régional incitatif approvisionné par les petits producteurs de la région, petits producteurs que la Cedeao souhaite voir structurés en groupements et coopératives dans nos zones rurales et devenir de vraies entreprises rurales créatrices de richesse.

Par ailleurs, l'institutionnalisation juridique du Resogest le 13 août dernier donne de l'espoir à la Cedeao et aux autres acteurs de voir ce Réseau déployer rapidement son cadre de coopération. Ce cadre formalise l'adhésion des structures nationales en charge de la gestion des stocks de sécurité alimentaire à un mécanisme de solidarité régionale permettant de renforcer la capacité de la région à gérer les crises alimentaires et de contribuer activement à la mise en œuvre de la Réserve régionale de sécurité alimentaire.

Dans ce contexte, la capacité d'Ecoagris à fournir dans les délais requis des informations fiables et actualisées à travers l'outil Cadre Harmonisé a été décisive. Si la question de sa pérennisation reste entière, l'ensemble des parties prenantes nationales, régionales et internationales doivent avoir pleine conscience des progrès accomplis pour faire du Cadre Harmonisé un instrument de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles, un instrument qui permet de calibrer les interventions et de prendre des décisions éclairées et en toute transparence.

Il me plaît, une fois de plus, de vous inviter à feuilleter les lignes de ce numéro pour en découvrir les principales réalisations du trimestre écoulé.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture !

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Cedeao s'approprient la Réserve régionale de sécurité alimentaire

A ce jour, la Réserve régionale de sécurité alimentaire comme enjeu régional, fait partie des agendas agricole, social et politique de tous les Etats membres de la Cedeao. Les Chefs d'Etat sont conscients de la nécessité d'abonder rapidement le Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation afin de permettre à ce dispositif de solidarité régionale de jouer pleinement son rôle en prenant efficacement et durablement en charge le développement du secteur agricole et la sécurité alimentaire de la région.



Vue partielle du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de juillet 2018 à Lomé

A leur Quarante-Deuxième Session Ordinaire tenue à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire le 28 février 2013, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Afrique de l'Ouest ont créé la Réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA) par Acte Additionnel au Traité Révisé de la Cedeao comme troisième ligne de défense pour prévenir et gérer les crises alimentaires. Elle est conçue pour (i) compléter les efforts des Etats membres pour fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle rapide et diversifiée, (ii) exprimer la solidarité régionale à l'égard des Etats membres et des populations affectées par une crise alimentaire à travers des mécanismes transparents, équitables et prévisibles et (iii) contribuer à la souveraineté alimentaire et à l'intégration politique, économique et commerciale de l'Afrique de l'Ouest. L'opérationnalisation de cette Réserve a commencé en fin 2015 avec la mise en œuvre du projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest que l'Union européenne finance à hauteur de 56 millions d'euros.

Depuis lors, les Chefs d'Etat et de Gouvernement suivent avec intérêt les activités et les acquis de ce projet d'appui sur le terrain à travers le compte-rendu qui leur est régulièrement fait via le mécanisme et le circuit de communication et de

visibilité du projet au double niveau national et régional. La communication politique du projet se fait notamment à travers les points focaux Pniasan, les chefs des bureaux nationaux Cedeao, les structures nationales de stockage, les ministres de l'Agriculture et des Affaires étrangères, les autorités de la Commission de la Cedeao, les premiers ministres, les sommets des Chefs d'Etat et de Gouvernement et autres acteurs et partenaires au développement.

Au cours de leur Cinquante-Troisième Sommet tenu à Lomé au Togo le 31 juillet 2018 par exemple, les Chefs d'Etat et de Gouvernement sont revenus sur la forte détérioration de la situation alimentaire dans la région et se sont félicités des mesures de mobilisation urgente de la Réserve régionale qui concrétisent l'appel qu'ils ont lancé lors de leur Sommet extraordinaire tenu le 14 avril 2018. Sur la base de leur parfaite connaissance de l'état de mise en œuvre de l'opérationnalisation de la Réserve régionale, ils ont instruit la Commission de la Cedeao d'entreprendre les actions nécessaires pour la mise à disposition, au plus tôt, des denrées alimentaires de la Réserve aux Etats membres affectés par une situation alimentaire difficile.

La Cedeao exprime la solidarité de la région au Niger et au Burkina Faso à travers une remise de produits alimentaires

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Réserve régionale, les interventions au Niger et au Burkina Faso constituent respectivement la deuxième et la troisième après celle de 1 130 tonnes de céréales par la Cedeao, le 8 août 2017, à Maiduguri, en solidarité avec les populations du Nord-Est du Nigeria. Les gouvernements du Niger et du Burkina Faso se sont engagés au plus haut niveau à rembourser, grain pour grain à partir de janvier 2019, la totalité du stock mis à leur disposition afin de pérenniser le système régional de réserve alimentaire. La Cedeao continuera à promouvoir l'expansion et la diversification des offres de la Réserve régionale, d'une part en renforçant les actions de résilience des populations affectées et d'autre part, en renforçant la robustesse des capacités de réponse de la Cedeao face à toute situation de crise alimentaire et nutritionnelle tant pour les humains que pour le bétail.



Le Commissaire Sékou Sangaré en boubou blanc remettant les produits de la Réserve à l'Etat du Niger au nom du Président de la Commission de la Cedeao

A la suite des requêtes reçues des pays pour une assistance humanitaire en vivres et en conformité avec les instructions des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la région, le Comité Adhoc de gestion des interventions de la Réserve régionale de la Cedeao a décidé, au cours de sa réunion du 3 juillet 2018 tenue à Lomé au Togo, d'exprimer la solidarité régionale aux pays demandeurs à travers la mobilisation des stocks de la Réserve. La délibération issue de l'analyse des dossiers reçus a permis au Comité de retenir le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal et le Cap Vert comme pays éligibles aux appuis de la Réserve. Le Nigeria et le Mali ont récemment été ajoutés à cette liste.

Afin de mettre en œuvre les instructions des Chefs d'Etat et de Gouvernement et la décision du Comité Adhoc de gestion des interventions de la Réserve, le Président de la Commission de la Cedeao, son Excellence Dr Jean-Claude Kassi Brou, a mandaté Monsieur Sékou Sangaré, Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la Cedeao, de procéder sans délais et en son nom, à la remise d'une partie des vivres de la Réserve aux Etats du Niger et du Burkina Faso.

La remise de vivres à l'Etat du Niger a eu lieu le mardi 7 août 2018 sous le parrainage de Monsieur Adamou Souley Hamadou, Directeur de cabinet, représentant le Premier ministre empêché. Elle s'est déroulée à Dosso, une localité située à 135 km de Niamey, la capitale du Niger. Le Cedeao a mis à la disposition des autorités nigériennes 6 528 tonnes de céréales destinées aux populations en difficulté alimentaire. Ces vivres sont composés de 3 028 tonnes de maïs, 3 000 tonnes de mil et 500 tonnes de sorgho. Le Cedeao a également exprimé la solidarité des 14 autres Etats membres de la Cedeao à l'Etat du Burkina Faso le 9 août 2018 à travers la remise de 4 303 tonnes de céréales aux autorités burkinabé sous le parrainage de Monsieur Jacob Ouédraogo, ministre de l'Agriculture et des Aménagements hydrauliques représentant le Premier ministre empêché. Ces vivres sont constitués de 2 053 tonnes de maïs, 1 000 tonnes de sorgho, 1 000 tonnes de mil et 250 tonnes de riz local entièrement entreposés dans les magasins de la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire à Dédougou, une localité située à environ 200 kms de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso.



Le Commissaire Sékou Sangaré remettant les produits de la Réserve à l'Etat du Burkina Faso au nom du Président de la Commission de la Cedeao

La Cedeao forme des techniciens supérieurs en instruments et micro-informatique

Ce vivier important de ressources humaines qualifiées participe de la durabilité du dispositif Ecoagris, de sa capitalisation et son utilisation dans les États membres. De ce fait, la question de la pérennisation de ce dispositif pour les États membres et les structures régionales partenaires devient un enjeu majeur en ce qu'il doit aider à parachever sa pleine internalisation dans l'espace géographique ouest africain.



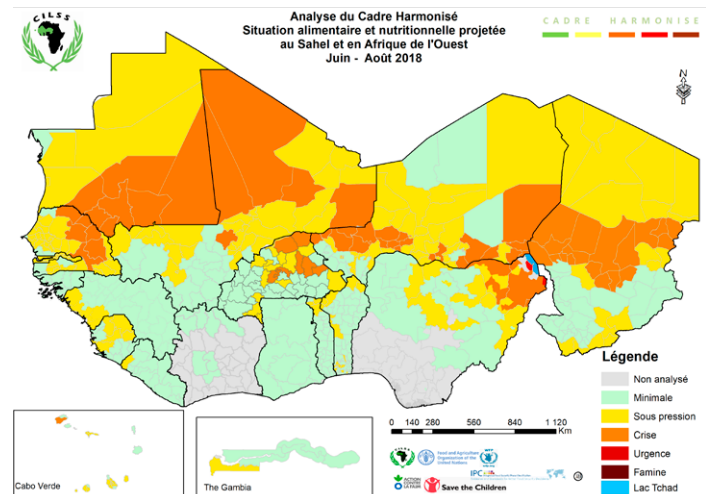
Vue partielle des étudiants en pleins travaux pratiques dans un laboratoire du CRA

Dans le cadre du déploiement de la composante Système régional intégré d'information agricole de la Cedeao (Ecoagris) du projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, la Cedeao organise conjointement avec le Centre régional Aghrymet, une formation de techniciens supérieurs en instruments et micro-informatique, option réseaux et base de données, au bénéfice d'étudiants issus des dix-sept (17) pays de l'espace CILSS/Cedeao.

Cette formation diplômante de niveau Bac+2 vient en appui aux autres filières de formations que dispense le Centre régional Aghrymet. Les étudiants sont formés en maintenance des équipements, à la collecte des informations, à leur analyse/traitement jusqu'à la diffusion. Elle permet de renforcer les capacités des pays en techniciens supérieurs pour la maintenance des équipements, des systèmes et réseaux informatiques pour une meilleure gestion d'Ecoagris et systèmes connexes affiliés. Ces techniciens vont également assurer la maintenance des instruments agro-hydro-météorologiques pour la collecte de certaines informations. Les bénéficiaires de ces formations disposent, par ailleurs, de compétences pour la maintenance des équipements de télécommunication et d'autres équipements électroniques. La première promotion (2016-2018) de 17 étudiants a obtenu ses diplômes de fin de formation en janvier 2018. La deuxième promotion (2017-2019) constituée de 16 apprenants poursuivent toujours leur formation dont la fin est prévue en mai 2019.

Le Cadre Harmonisé, un outil d'aide à la décision à pérenniser

En attendant de mûrir davantage la réflexion sur comment diversifier au mieux les sources de financement de ce dispositif d'aide à la décision, le Cadre Harmonisé reste un instrument de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles à pérenniser pour renforcer les capacités de bonne gestion des crises au triple plan national, régional et international.



Analyse du Cadre Harmonisé juin – août 2018

Dans le cadre de l'alerte précoce aux crises alimentaires et nutritionnelles au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le Comité permanent inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), en collaboration avec la Cedeao et d'autres partenaires régionaux et internationaux, a développé l'outil Cadre Harmonisé. Il permet de classer la nature et la sévérité des causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aigue courante et projetée.

Le Cadre Harmonisé utilise cinq (5) échelles de classification de la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Phase 1 : minimale, Phase 2 : sous-pression, Phase 3 : crise, Phase 4 : urgence et Phase 5 : famine). Il a été conçu à la demande des États membres de la Cedeao, de l'Uemoa et du CILSS. Il fournit des informations fiables et pertinentes sur les zones et les populations affectées dans les pays afin de planifier les réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles dans le cadre des plans nationaux de réponse.

Les interventions qui en découlent sont soit (i) immédiates et inconditionnelles pour toutes les populations classées en phase crise, urgence ou famine, soit (ii) conditionnelles pour renforcer la résilience des populations en phase sous-pression.

C'est le cas par exemple des alertes qui ont été lancées en 2017 et 2018 et qui ont permis à la Réserve régionale d'intervenir au Nigeria, au Niger et au Burkina Faso à travers des remises de vivres aux populations affectées par la faim et la malnutrition. Au plan mondial, les résultats du Cadre Harmonisé sont exploités par le Réseau de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (RPCA) sur la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles.

La Cedeao renforce les capacités des organisations paysannes pour contribuer à l’approvisionnement de la Réserve régionale de sécurité alimentaire

Dans son effort de structuration de la demande en céréales et d’augmentation des revenus des producteurs locaux, la Cedeao indique clairement que l’approvisionnement de la Réserve régionale doit se faire prioritairement à travers les associations de producteurs et de transformateurs de la région. Par ailleurs, en se positionnant graduellement à travers des efforts soutenus de plaidoyers et de lobbying, les OP sont de plus en plus aux avant-gardes de la bataille pour un meilleur accès aux marchés institutionnels et rappellent ainsi à la Cedeao qu’elle doit promouvoir davantage un environnement favorable aux investissements afin de susciter l’amélioration des pratiques de production et de transformation locales.



Vue partielle des participants à la formation de Kaduna au Nigeria en train d’analyser la qualité des graines d’un échantillon

Afin de stimuler davantage la participation des OP aux appels d’offres de la Réserve régionale, une campagne d’information est conduite par le consortium « Oxfam-Afrique verte-Jade Productions-Inter-réseaux » pour le compte de la Cedeao. Elle vise à informer, conseiller et former les différentes organisations de producteurs et de transformateurs de céréales en Afrique de l’Ouest et au Sahel sur les modalités d’approvisionnement et de reconstitution de la Réserve régionale. L’approche consiste en l’élaboration d’une base de données des OP ciblées, la mise en place d’un dispositif d’information et de communication interactif et le renforcement et le transfert de compétences pour l’appropriation du dispositif.

Depuis le lancement de cette campagne en juillet 2017, le consortium a travaillé sur beaucoup de chantiers et a permis d’atteindre ainsi des résultats significatifs à savoir, la production d’un plan d’actions, la production d’une stratégie de communication, le lancement d’un bulletin d’information trimestriel, le lancement d’un site web (<https://stock-ecowas.info>), la publication conjointe – consortium/Cedeao - d’articles sur les OP et les marchés institutionnels et la préparation en cours de bien d’autres supports.

Par ailleurs, en attendant le lancement de nouveaux appels d’offres de la Cedeao et afin de satisfaire les besoins d’information et de formation des OP sur les dossiers d’appels d’offres, le consortium concentre actuellement ses efforts sur le renforcement de capacités des OP. A cet effet, une première série de formations est programmée dans plusieurs pays francophones et anglophones de la région sur des thématiques diverses identifiées à partir de l’autoévaluation des OP. Une formation a déjà été organisée à Kaduna au Nigeria en août dernier, ce qui a permis de renforcer les capacités de deux fédérations d’OP nigérianes (Jussaf et Rice and Wheat Farmers’ Association) sur la conduite des analyses de qualité des céréales. Le même appui a été apporté à trois fédérations d’OP nigériennes (Mooriben, SAA et Fucap) et un autre en gestion administrative, financière et comptable à deux OP burkinabè (UPPRS et Fepab) en septembre. Il reste à définir le type d’appui à apporter au Mali (Aopp), à la Guinée (Cnop) et au Sénégal (Asprodeb).



Vue partielle des participants à la formation de Niamey au Niger en train de faire de l’échantillonnage dans les magasins de l’OPVN

Le Réseau des structures publiques en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire (Resogest) désormais institutionnalisé

Avec cette reconnaissance juridique du Réseau, la Cedeao et les autres acteurs attendent du Resogest le déploiement rapide de son cadre de coopération qui formalise l'adhésion des structures nationales en charge de la gestion des stocks de sécurité alimentaire à un mécanisme de solidarité régionale permettant de renforcer la capacité de la région à gérer les crises alimentaires et de contribuer activement ainsi à la mise en œuvre de la Réserve régionale de sécurité alimentaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Réserve régionale de sécurité alimentaire, la Cedeao, à travers le projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest que l'Union européenne finance à hauteur de 56 millions d'euros, accompagne le réseau des structures publiques en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (Resogest) en vue de son opérationnalisation effective. En tant qu'association internationale, apolitique, non confessionnelle et non ethnique à but non lucratif, le Resogest regroupe les pays membres de la Cedeao et du Cilss.

Faisant suite à la réunion constitutive du Resogest et l'adoption du Cadre de Coopération à Ouagadougou, Burkina Faso, en 2012 et à la réunion restreinte de Banjul en Gambie, tenue en juillet 2017, l'Assemblée générale organisée à Accra au Ghana en octobre 2017 a permis aux membres du Réseau d'adopter à l'unanimité les statuts et règlement intérieur de leur organisation. Un nouveau bureau avait alors été mis en place pour un mandat d'un an, renouvelable une fois. Le Burkina Faso a été retenu pour abriter le siège et le secrétariat du Réseau.

Conformément aux décisions et recommandations de l'Assemblée générale d'Accra, les nouveaux responsables du Réseau ont finalisé les documents organiques de l'organisation et effectué les démarches officielles requises auprès de l'Administration burkinabè pour une reconnaissance officielle. Le 13 août de cette année, le Réseau a été officiellement institutionnalisé à travers l'octroi du récépissé de déclaration d'existence d'association N: N00000448601 par le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation du Burkina Faso avec pour mission principale la promotion de la solidarité en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'espace Cilss et Cedeao.

La Réserve régionale de sécurité alimentaire en bref !



Amadou Hebié de la Délégation de l'UE au Burkina Faso exprimant à la presse sa satisfaction pour le stock physique de la Réserve régionale

- La Quarante-Deuxième Session Ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la Cedeao a créé la Réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA) le 28 février 2013 par Acte Additionnel N°A/SA.2/02/13 au Traité Révisé de la Cedeao.
- La RRSA constitue la troisième ligne de défense pour prévenir et gérer les crises alimentaires. Elle est complémentaire des stocks de proximité (première ligne de défense au niveau des villages et des communautés) et des stocks nationaux de sécurité alimentaire (deuxième ligne de défense) détenus par les Etats.
- Elle (i) complète les efforts des Etats membres pour fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle rapide et diversifiée, (ii) exprime la solidarité régionale à l'égard des Etats membres et des populations affectées à travers des mécanismes transparents, équitables et prévisibles, (iii) contribue à la souveraineté alimentaire et à l'intégration politique, économique et commerciale de l'Afrique de l'Ouest.
- Elle intervient essentiellement sous forme de prêts ou de cessions à titre gratuit de vivres ou de ressources financières décidés par le Comité de Gestion. Ces interventions expriment la solidarité régionale et la contribution de la région aux plans de réponse ou plans d'urgence conçus par les pays en réponse à une crise alimentaire.
- Elle ne concerne que les crises alimentaires conjoncturelles.
- Elle est constituée d'une réserve physique (1/3) et d'une réserve financière (2/3).
- La Cedeao a prévu pour la Réserve régionale une première étape de quatre ans avec une réserve annuelle permanente de 176 000 tonnes pour atteindre 411 554 tonnes à partir de la 8^{ème} année.
- Le projet d'appui apporte à la composante physique de la RRSA une contribution de 31 500 tonnes.



- La création d'une Réserve régionale de sécurité alimentaire s'inscrit dans les orientations de l'Ecowap adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement en 2005, au titre de ses interventions dans le domaine de la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelle.
- La Stratégie régionale de stockage repose sur quatre lignes de défense complémentaires mobilisées en fonction de l'ampleur et de la gravité des crises : (i) les stocks de proximité, (ii) les stocks nationaux de sécurité, (iii) la Réserve régionale et (iv) le recours à l'aide internationale.
- Les stocks de la Réserve régionale de sécurité alimentaire disponibles et mobilisables par la Cedeao pour intervenir en cas de crise alimentaire dans un Etat membre, sont stockés dans les magasins des structures nationales de stockage de plusieurs pays.
- Les modalités de déclenchement de la Réserve régionale de la Cedeao sont basées sur trois principes : équité, efficacité, transparence et doivent suivre le processus suivant :
 - a. Une requête de l'Etat membre, justifiée par :
 - i. les analyses de vulnérabilité et de la situation alimentaire : à partir du niveau 3 du Cadre Harmonisé d'analyse de la vulnérabilité,
 - ii. le Plan national de réponse, identifiant le gap entre les ressources mobilisées et les besoins.
 - b. Une instruction technique par la Cellule Info-Stocks débouchant sur un avis technique (aide à la décision) transmis au Comité de gestion de la Réserve.
 - c. Une décision prise par le Comité de gestion de la Réserve pour l'octroi / déstockage des vivres de la Réserve au profit des populations d'un Etat membre en crise alimentaire aiguë avec les garanties de reconstitution du stock (par le pays, la Commission de la Cedeao, un tiers, etc.).
- Il est important de formaliser et consolider l'arsenal juridique (cadre institutionnel) qui encadre la mise en œuvre de la RRSA à travers le Règlement portant création du Comité de gestion et le Règlement d'exécution du Président de la Commission de la Cedeao,
- Il est nécessaire de mobiliser des ressources financières propres de la Commission pour les achats stratégiques du stock physique de la Réserve et son fonctionnement et pour mettre en œuvre des mécanismes de pérennisation de la Réserve régionale.

Avec l'appui financier de l'Union européenne



Et l'appui technique des partenaires de mise en œuvre



**Agence Régionale pour
l'Agriculture et l'Alimentation**

83, rue de la Pâture (Super TACO),
Lomé, TOGO • Tél. +228 22 21 40 03
araa@araa.org www.araa.org